



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE
Protectant

Code du produit : 889708

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas
+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou
prendre contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler
le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

Informations sur le produit

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre
contact avec le CSR local

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous
l'effet de la chaleur.

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes
cibles - exposition unique, Catégorie 3,
Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger à long terme (chronique) pour le
milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

2.2 Éléments d'étiquetage

UFI : NACS-6NR8-4T4D-732T

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P260 Ne pas respirer les aérosols.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Intervention:
P391 Recueillir le produit répandu.
Stockage:
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations régionales.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
Naphta léger (pétrole), hydrotraité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, iso-alkanes, cyclenes, <2% aromatics

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0 931-254-9	Flam. Liq.2; H225 Skin Irrit.2; H315 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 40,00 - < 50,00
propane	74-98-6 200-827-9 01-2119486944-21-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 15,00 - < 25,00
isobutane	75-28-5 200-857-2 01-2119485395-27-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 10,00 - < 15,00
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
butane	106-97-8 203-448-7 01-2119474691-32-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 10,00 - < 15,00
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, iso- alkanes, cyclenes, <2% aromatics	64742-48-9 919-857-5 01-2119463258-33-xxxx	Flam. Liq.3; H226 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304	>= 2,50 - < 5,00

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.
S'éloigner de la zone dangereuse. |
| En cas d'inhalation | : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Amener la victime à l'air libre. |
| En cas de contact avec la peau | : Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Protéger l'oeil intact.
Enlever les lentilles de contact.
Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. |
| En cas d'ingestion | : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|--|
| Symptômes | : Aucun symptôme connu ou attendu. |
| Risques | : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Provoque une irritation cutanée. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|--|
| Traitement | : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours. |
|------------|--|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse résistant à l'alcool
Mousse
Eau pulvérisée
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.
- Produits de combustion dangereux : Hydrocarbures
gaz carbonique et monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.
- Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Assurer une ventilation adéquate.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'extraction.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Le récipient vide est dangereux.
Ne pas fumer.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

Mesures d'hygiène : Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m3	FR VLE
Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <2% aromatics	64742-48-9	VME (Vapeur)	1.000 mg/m3 Vapeur	FR VLE



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

		VLCT (VLE) (Vapeur)	1.500 mg/m3 Vapeur	FR VLE
--	--	------------------------	-----------------------	--------

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Vêtements résistant au feu
Chaussures de sécurité
Vêtements étanches
Porter selon besoins:

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : aérosol

Couleur : brun clair

Odeur : de solvant

Seuil olfactif : Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

pH	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	3.500 hPa (20 °C) Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0,7 gcm3 (20 °C) Donnée non disponible
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.
Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : L'ingestion
Contact avec les Yeux
Contact avec la peau
Inhalation

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

PROPANE:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.237 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère de test: gaz
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Composants:

ISOBUTANE:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Souris, mâle): 520400 ppm
Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère de test: gaz

Composants:

BUTANE NORMAL:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Souris): 680 mg/l
Durée d'exposition: 2 h

CL50 (Rat): > 50000 ppm
Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère de test: gaz

Composants:

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <2% aromatics:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 15.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4,95 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë par inhalation.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): >= 3.160 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité cutanée aiguë.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

de substances similaires.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Résultat: Irritant pour la peau.

ISOBUTANE:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <2% aromatics:

Résultat: Légère irritation passagère

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Résultat: Légère irritation passagère

ISOBUTANE:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <2% aromatics:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Mutagénicité sur les cellules : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1%



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

germinales- Evaluation

(Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

PROPANE:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

ISOBUTANE:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Espèce utilisée pour le test: Lymphocytes humains
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
BPL: oui

: Type de Test: Test de Ames
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: test in vivo
Espèce utilisée pour le test: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du vinaigre")
Résultat: négatif
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce utilisée pour le test: Rat
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

BUTANE NORMAL:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1%
(Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <2% aromatics:

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <2% aromatics:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

12.1 Toxicité

Composants:

Naphta léger (pétrole), hydrotraité

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) : Toxique pour les organismes aquatiques.
pour le milieu aquatique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

butane

Toxicité pour les poissons : Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
QSAR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): Prévu > 10 - < 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: QSAR

Toxicité pour les algues : CE50 (Algues vertes): Prévu 7,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: QSAR

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <2% aromatics

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

butane

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <2% aromatics

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 80 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

propane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,36

isobutane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,76

butane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,89

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme., Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

élimination peu professionnelle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- | | |
|-----------------------|--|
| Produit | : Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. |
| Emballages contaminés | : Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Vider les restes. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

- | | |
|------|-----------|
| ADN | : UN 1950 |
| ADR | : UN 1950 |
| RID | : UN 1950 |
| IMDG | : UN 1950 |
| IATA | : UN 1950 |

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- | | |
|------|-------------------|
| ADN | : AÉROSOLS |
| ADR | : AÉROSOLS |
| RID | : AÉROSOLS |
| IMDG | : AÉROSOLS
() |
| IATA | : AÉROSOLS |

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- | | |
|-----|-----|
| ADN | : 2 |
|-----|-----|



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

ADR	:	2
RID	:	2
IMDG	:	2.1
IATA	:	2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Code de classification	: 5F
Étiquettes	: 2.1

ADR	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Code de classification	: 5F
Étiquettes	: 2.1
Code de restriction en tunnels	: (D)

RID	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Code de classification	: 5F
Numéro d'identification du danger	: 23
Étiquettes	: 2.1

IMDG	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Étiquettes	: 2.1
EmS Code	: F-D, S-U

IATA (Cargo)	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 203
Instruction d' emballage (LQ)	: Y203
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Étiquettes	: Flammable Gas

IATA (Passager)	
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 203
Instruction d' emballage (LQ)	: Y203
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Étiquettes	: Flammable Gas

14.5 Dangers pour l'environnement



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable
(Annexe XIV)

REACH - Listes des substances extrêmement : Non applicable
préoccupantes candidates en vue d'une autorisation
(Article 59).

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable
du Conseil concernant les exportations et importations
de produits chimiques dangereux

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la : Non applicable
mise sur le marché et l'utilisation de certaines
substances et préparations dangereuses et de certains
articles dangereux (Annexe XVII)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des
dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t
18	Gaz liquéfiés extrêmement inflammables (y compris GPL) et gaz naturel	50 t	200 t

Maladies Professionnelles : Non applicable
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4320, 1421, 4511, 4718
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit selon la
directive européenne 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Informations internes : 000000276184

Texte complet pour phrase H

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

CIxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ HIGH PRESSURE LUBE Protectant

Version: 1.0

Date de révision: 22.11.2019

Date d'impression: 14/09/2022

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)
CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)
DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)
logPow : coefficient de partage octanol-eau
N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)
VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)
PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique
PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)
PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)
PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)
PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)
P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)
STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)
STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas
ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)
CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)
CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)
DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).
ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
Phrase R : Phrase de risque
Phrase S : Phrase de sécurité
WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne